



AVIS OFFICIEL

PILIER PUBLIC

Sierre, février 2026

Y:\CH\Conseil général\OdJ séances plénières\Publication des ordres du jour aux piliers publics\Modèle publication OJ CG.doc

AVIS

Le Conseil général de Sierre se réunira en séance le **mercredi 25 février 2026 à 18h30** à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Appel des Conseillères et Conseillers généraux**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 17 décembre 2025**
- 3. Election du bureau du Conseil général**
 - a. Présidence
 - b. Vice-présidence
- 4. Postulat « Pour l'introduction d'un budget participatif » du 25 novembre 2025**
 - a. Développement du postulat
 - b. Votation
- 5. Postulat « Rues de la Signièse et de Guillamo sans chicanes » du 2 février 2026**
 - a. Développement du postulat
 - b. Votation
- 6. Interpellation relative à l'usage des engins pyrotechniques**
- 7. Interpellation relative au démantèlement de Graben**
- 8. Interpellation relative au remplacement du revêtement de la passerelle de la gare de Sierre**
- 9. Informations de la Municipalité**
- 10. Divers**

Pour rappel, l'article 26 de la loi sur les Communes précise que les séances du Conseil général sont publiques. L'assemblée peut toutefois décider le huis clos lorsque les circonstances l'exigent. En cas de huis clos, toute personne qui n'occupe pas une fonction officielle dans la salle doit se retirer.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Visa

Service émetteur	Chancellerie	
Date début de la publication	12.02.2026	
Date fin de la publication	26.02.2026	